

Ne pas appliquer le jour de carence

Vœu proposé par les élus de la France Insoumise, Liem Hoang Ngoc, Myriam Martin, Jean-Christophe Sellin et Guilhem Serieys

Le gouvernement Macron a rétabli le jour de carence dans la fonction publique.

Sous couvert de soit disant égalité entre le public et le privé, cette mesure stigmatisante participe du dénigrement des fonctionnaire.

Les causes de « l'absentéisme » sont plutôt à chercher dans l'augmentation de la charge de travail, dans la suppression des postes, dans le stress et l'usure professionnelle, qui touchent de nombreux agents.

La maladie n'est pas une faute, il n'est pas juste de pénaliser financièrement les salarié-e-s malades !

De plus, il faut savoir que pour 80 % des salarié-e-s du privé, les jours de carence sont couverts par les conventions collectives ou des accords d'entreprises.

Notre collectivité peut marquer ici sa différence et réaffirmer sa confiance en ses agents, en ne répercutant pas le jour de carence sur la paye des agents malades.